

La manifestation du 21 octobre 1961.

Document 1 : Le 21 octobre 1961 : Extrait du journal des actualités : source : Jalons pour l'histoire du temps présent.

Commentateur

Plusieurs nuits durant, les forces de police sont restées en état d'alerte à Paris à la suite des manifestations auxquelles avaient pris part 20.000 musulmans algériens. A Ménilmontant comme à la Goutte d'Or, le rideau de fer était tiré devant les boutiques et les cinémas.

(SILENCE)

Commentateur

Journée de manifestation silencieuse : la grève des commerçants algériens, assez généralement suivie. En dépit du dispositif de surveillance de la police, les musulmans algériens n'avaient pas renoncé à continuer leur manifestation. Mais cette fois ce furent des groupes de femmes et d'enfants qui tentèrent de se former ; groupes qui devaient être rapidement canalisés vers les centres sociaux de la préfecture de la Seine. En tout, un millier de femmes furent ainsi appréhendées pour être reconduites chez elles. Tous les manifestants arrêtés le premier soir - et il y en eut 11.500 - ne devaient pas connaître le même sort : 1.500 en effet ont été refoulés vers l'Algérie dans leurs douars d'origine. C'est ainsi qu'à Orly, 144 d'entre eux ont été embarqués à destination de Constantine.

Document 2 : Jacques Derogy raconte le 17 10 1961 comment les Parisiens ont vécu mardi soir la manifestation des Algériens.

Peu avant 21 heures, ils ont débouché en cortège sur les grands boulevards depuis le carrefour Strasbourg-Saint-Denis. Ils devaient être 1.500 à 2.000, encadrés par un service d'ordre très strict qui les faisait défiler sur la moitié droite de la chaussée et réglait la circulation des véhicules. Il y avait des hommes de tous âges, certains tenant des bébés en burnous ou des enfants sur les bras, qu'ils s'efforçaient de protéger de la pluie. Il y avait des femmes, européennes et Musulmanes, dont certaines poussaient des you-you. Ils criaient en frappant en cadence dans leurs mains, comme s'ils s'applaudissaient eux-mêmes.

-Algérie algérienne. Libérez Ben Bella. Levez le couvre-feu. Vive le F.L.N.! Ils ne portaient apparemment ni drapeaux, ni couteaux, ni bâtons. Les passants, les automobilistes, les voyageurs des autobus regardaient stupéfaits passer ce cortège insolite et discipliné.

" On manque de cars " Une Simca Aronde immatriculée 301 CS 88, stationnée, juste devant, est criblée de balles. Des gens courent en tous sens en hurlant. Dans le désordre qui règne sur le trottoir, j'aperçois sept corps allongés à la terrasse du café, parmi des chaussures, des bérets, des chapeaux et des vêtements, au milieu de flaques d'eau et de sang. Deux Algériens sont couchés sur le côté, inertes, au pied d'un arbre. Ils ont l'air de saigner d'un peu partout. A trois mètres, autour d'une table du bistrot, cinq autres corps sont entassés les uns sur les autres. Deux d'entre eux râlent doucement. - Ils l'avaient bien cherché, dit quelqu'un. - Il faudrait peut-être en transporter à l'hôpital, avance timidement un autre. - Si vous croyez que là-bas, ils ont pitié des nôtres. - Ils étaient armés, dit quelqu'un. C'est eux qui ont tiré sur le fourgon. - Permettez, j'étais là. Ils se sauvaient et cherchaient refuge dans les immeubles quand la police a tiré.

Source : http://www.lexpress.fr/actualite/politique/la-manifestation_492193.html

Document 3 : Entretien avec B.Stora, historien, en janvier 2003

Le 5 octobre 1961, le Préfet de police, Maurice Papon, impose le couvre-feu à tous les Algériens de Paris et de sa région de 20 h 30 à 5 h 30 du matin. Nous sommes à quelques mois de l'indépendance de l'Algérie. Le soir du 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens convergent vers la capitale. A l'appel du FLN, ils viennent en famille manifester pacifiquement contre cette mesure discriminatoire. Le cortège défile le long des Grands Boulevards. Les Algériens arrêtés sont matraqués puis entassés dans les bus de la RATP, réquisitionnés pour l'occasion, avant d'être internés dans les stades parisiens (Stade de Coubertin, Palais des Sports...) et les commissariats.

B.Stora : Le gouvernement a dit trois morts, la Fédération de France avance le chiffre de quatre cents. En fait, beaucoup de militants, arrêtés cette nuit là, ont « disparu », c'est à dire transférés en Algérie. Et d'autres, jetés à la Seine, s'en sont sortis et sont restés cachés. En réalité, il y a avant, pendant et après. Avant, il y a la violence des « Calots bleus » et la guerre police-commandos de choc FLN, une cinquantaine de morts algériens. La nuit même, nous avons trois chiffres : 38 morts selon le rapport commandé par Chevènement, 48 selon un autre rapport demandé par Guigou, 98 morts selon nos recherches. Nos chiffres ont été établis grâce à l'Institut Médico-Légal, la CIMADE, les archives de la police et du FLN. Après cette nuit là et les gigantesques rafles, Jean-Luc Einaudi décompte une centaine de morts algériens exécutés entre octobre et décembre. Donc, en tout, en trois mois, nous avons environ 300 morts. Et c'est considérable ! Un massacre à Paris.

<http://www.grands-reporters.com/1961-Les-fantomes-du-17-octobre.html>

Document 4 : chronologie, source :encyclopedia universalis.

1^{er} novembre 1954 Déclenchement de l'insurrection armée par le F.L.N. nouvellement créé.

12 mars 1956 L'Assemblée nationale vote la loi sur les « pouvoirs spéciaux » pour l'Algérie.

20 août 1956 Congrès de la Soummam où le F.L.N. définit sa stratégie.

7 janvier 1957 Début de la « bataille d'Alger ».

13 mai 1958 Création, à Alger, d'un Comité de salut public présidé par le général Massu.

1^{er} juin 1958 De Gaulle investi par l'Assemblée nationale, avec pouvoirs spéciaux.

4 juin 1958 De Gaulle aux colons d'Alger : « Je vous ai compris. »

19 septembre 1958 Formation, au Caire, du Gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.) dirigé par Ferhat Abbas.

23 octobre 1958 De Gaulle propose la « paix des braves ».

16 septembre 1959 De Gaulle reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple algérien.

22 avril 1961 Tentative de putsch des anciens généraux Salan, Challe, Jouhaud et Zeller.

17 octobre 1961 À Paris, manifestation des « Français musulmans d'Algérie », sévèrement réprimée.

18 mars 1962 Signature des accords d'Évian donnant l'indépendance à l'Algérie.

3 juillet 1962 Proclamation par la France de l'indépendance de l'Algérie.

Consignes : recopiez le tableau sur une double page et complétez le.

	Document 1	Document 2	Document 3
Nature du document, Source, titre, auteur.			
Quels sont les faits			
Comment sont-ils présentés ?			
Quelles sont les différences entre les documents ?			
Que nous apprennent ces documents sur la décolonisation de l'Algérie ?			

Correction :

	Doc 1 : vidéo	Doc 2 :	Doc 3
Nature du doc, auteur, titre.	Actualité française, reportage image archive INA, 1961,	Reportage, journaliste, J.Derogy	Entretien nouvelle obs historien B.Stora
Les faits	Une manifestation de Musulmans, enfants, femmes ; maintenue malgré la surveillance de la police ; Près de 11 500 manifestants sont arrêtés ; 144 reconduits en Algérie	Une manifestation, hommes, femmes, enfants ; européens et musulmans ; des cris, pas d'arme, encadrés par la police ; des balles, corps inertes, des morts, haine : pas aider..	Une mesure discriminatoire, le couvre feu le 5 octobre 1961 par le préfet Papon ; manif contre cette mesure ;
Présentation	Musique grave, cuivre..situation de guerre ; aucune arrestation n'est visible, des gens pacifiques renvoyer vers les centres sociaux	Beaucoup de précision, reportage minute par minute ; style brut, haché ; concret, direct, phrases courtes,	Utilise toutes les sources , confrontation, pour justifier le nombre de victimes
Différence entre les docs	Absence de violence et de victimes dans le film par rapport au reportage écrit. Le film montre que la police et l'armée contrôle la situation ; le reportage de J. Derogy montre les violences policières L'historien confirme les violences et les morts.		
Ce que nous apprennent ces docs sur la décolonisation de l'Algérie	Décolonisation, violence et guerre. Contrôle et censure par le pouvoir en place ; affaire étouffée ; La guerre d'Algérie se déroule aussi sur le territoire Français (voir le métro Charonne) ; OAS...		